

Le 5 juin 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-190

Achats publics

Accord-cadre de branchements neufs sur les
réseaux d'eau potable, d'assainissement et
d'eaux pluviales

Lot n°1 Secteur Nord

Avenant n°1 avec la société L.M.T.P

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	07 JUIN 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les dispositions de l'article R.2194-6 du code de la commande publique portant sur le changement de titulaire d'un marché public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant sur les statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence « Assainissement » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les avenants aux marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, quels que soient le montant, l'objet, la nature et le mode de passation du marché initial ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant l'accord cadre de branchements neufs sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, lot n°1 Secteur Nord, notifié à la société EUROVIA DALA AGENCE LMTP ;

Considérant que la société EUROVIA DALA a cédé la branche complète et autonome d'activité hydraulique à la société LMTP ;

Considérant que cette modification doit faire l'objet d'un avenant ;

DECIDE

- D'approuver l'avenant n°1 à l'accord-cadre de de branchements neufs sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales lot n°1 Secteur Nord ;
- De préciser que cet avenant a pour objet d'acter le changement de titulaire de la société EUROVIA DALA AGENCE LMTP à la société LMTP ;
- De dire que cet avenant est sans incidence financière.

*Par délégation du Conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Jacques TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics*

